

ÉPÎTRE DU PATRIARCHE PHOTIUS À L'ARCHEVÊQUE D'AQUILÉE

(Épître 291) ¹

À Monseigneur le très pieux, le très révérend, très saint évêque, frère et concélébrant, merveilleux et illustre archevêque, et métropolitain d'Aquilée,

Photios, par la grâce de Dieu, archevêque de Constantinople, nouvelle Rome, et patriarche œcuménique,

La lettre reçue de Votre Béatitude soulignait, premièrement, Votre piété et Votre bienveillance spirituelle, si grandes et si élevées, qui surpassent la plupart des hommes; deuxièmement, et celui à qui elle fut confiée, ce saint homme, non seulement d'autres vertus et une grande intelligence, mais aussi un esprit stable et vif, grâce auquel, tel un miroir, elle nous a permis de contempler plus clairement et plus parfaitement Votre sainteté, vénérable à Dieu, car la lettre, n'étant qu'une lettre, en omettait certaines qualités, et d'en apprécier pleinement les vertus. Car nous avons vu un homme plus doté d'intelligence que de cheveux gris, non moins orné de vertus que d'intelligence, et faisant preuve d'une vive intelligence et d'une fermeté inébranlable. Et, plus simplement, quelle grâce peut bien recevoir celui que Dieu a donné pour administrer nos redoutables mystères ? L'expérience a démontré que cet émissaire de Votre Révérence l'était. Et de là, on pouvait comprendre et recevoir la preuve que celui qui l'a supervisé, qui l'a ordonné et nous l'a envoyé comme émissaire, est comblé de dons divins et se distingue à tous égards par le rayonnement de sa vie, son zèle ardent pour le dogme et son amour, et qu'il donne un exemple de salut à ceux qui le contemplent. Car si celui qui a reçu de vous la grâce d'évêque n'avait pas bénéficié d'une telle abondance de vos enseignements et instructions selon Dieu, et s'il n'avait pas reçu une irrigation merveilleuse et généreuse à la source de vos vertus, il n'aurait pas atteint une telle manifestation de vertu, digne des évêques de Dieu : car le dérivé ne conserve pas toujours, même après une brève illumination, la ressemblance du prototype. Et grâces soient rendues à Dieu, Bienfaiteur et Créateur de toutes choses, qui, dédiant des luminaires et des guides en Orient comme en Occident, les place chaque jour au sommet du trône épiscopal pour faire rayonner et illuminer les âmes et les pensées de beaucoup. Mais, ayant une si haute opinion de votre vertu, fiers et nous réjouissant de ses mérites, nous, nourrissant l'espoir qu'avec son aide nous pourrions être délivrés de ce qui est parvenu jusqu'à nous (même si ce n'était pas le cas, car il s'agit d'une douleur spirituelle et non corporelle), avons jugé nécessaire de révéler la souffrance elle-même. Car il nous a été rapporté que certains en Occident — et je ne sais comment le dire sans regret — connaissent mal les paroles du Seigneur, soit en ne prêtant aucune attention aux définitions et aux enseignements des pères et des Conciles, soit en négligeant leur signification précise, soit en étant aveugles à de telles choses, soit non

Je sais, comment puis-je dire cela ? Pourtant, et c'est regrettable, nous avons appris que certains Occidentaux affirment que le saint Esprit procède non seulement de Dieu le Père, mais aussi du Fils. Par une telle affirmation, ils causent un grand tort à ceux qui les partagent. Cela n'entraîne peut-être pas une condamnation aussi sévère, quoique néanmoins grave, pour ceux qui pensent ainsi par préjugé irrationnel, sous le voile de l'ignorance. Mais lorsqu'une enquête est menée et que l'absurdité est expliquée et mise à nu par le reste des Saintes Écritures et par la parole même du Seigneur, si ceux qui en sont convaincus n'abandonnent pas rapidement cette opinion absurde et n'adhèrent pas promptement à ce qui est correctement prouvé et présenté, et si, reconnaissant leur erreur, ils ne la rejettent pas, se montrant avec diligence comme des enfants et des disciples de la piété, il est clair, même si personne ne proclame le blasphème dans lequel ces gens tombent et la condamnation dont ils se rendent coupables. Car ceux qui dégradent l'Esprit, affirmant qu'il procède du Fils, insultant ainsi sa seconde procession et se moquant de sa procession unique, seront privés, avec toutes les autres grâces, d'une pensée pieuse et de l'Esprit divin lui-même.

N'est-il pas absurde, ou plutôt, n'est-il pas parfaitement blasphématoire, de contredire les paroles mêmes du Seigneur et de se rebeller contre la tradition et l'enseignement en vigueur des hautes autorités épiscopales ? Car (je ne parlerai pas de ses prédécesseurs), Léon, l'évêque

¹ Saint Photius, patriarche de Constantinople

romain, tant l'Ancien que le Nouveau, partageaient la même pensée que l'Église catholique et apostolique, les saints évêques qui les avaient précédés et les décrets apostoliques. Le premier, ayant apporté un soutien considérable au Quatrième Concile œcuménique par l'intermédiaire des hommes saints envoyés en son nom et par sa propre lettre, qui entraîna la destitution de Nestorius et d'Eutychès et dans laquelle il proclamait que le saint Esprit procède du Père, conformément aux décrets conciliaires antérieurs, et non du Fils. De même, le Léon postérieur, son égal en foi et en rang, ce même ardent défenseur de la piété, soucieux de ne pas corrompre le plus pur enseignement de notre piété par une langue barbare, enjoignit aux habitants d'Occident de glorifier et de théologiser la sainte Trinité en grec, telle qu'elle avait été originellement exposée. Et il transmet cela non seulement par la parole et l'enseignement, mais aussi par l'inscription sur certains boucliers façonnés comme des colonnes. Les offrant en exposition publique, il les plaça aux portes de l'église, afin que tous puissent aisément apprendre la véritable piété et que les perversificateurs secrets et les inventeurs d'innovations ne puissent déformer notre piété chrétienne ni introduire le Fils comme une cause seconde après le Père, aussi honorablement que le Fils engendré par l'Esprit procédant du Père. Et non seulement ces deux saints hommes qui rayonnèrent en Occident préservèrent la piété sans innovation – l'Église n'est pas si pauvre en prédicateurs occidentaux – mais aussi une multitude innombrable, qui se situe entre eux comme s'ils étaient les sommets, et qui, avec eux, resplendissent de piété.

Ainsi, si l'Église romaine partage la même confession de foi que les quatre autres sièges épiscopaux, et si l'Église est fondée et établie sur le roc des oracles du Seigneur, contre lesquels, comme la Vérité elle-même l'a expliqué, même les portes de l'enfer (cf. Mt 16,18) – c'est-à-dire les paroles incessantes des hérétiques – sont impuissantes, d'où et de qui provient ce nouveau blasphème contre l'Esprit ? Et ce qui s'est produit ne mérite-t-il pas de nombreuses lamentations et de nombreuses larmes, et de nombreux efforts pour endiguer la propagation du mal, de peur qu'il ne dévore un plus grand nombre de ceux qui comptent parmi le troupeau de Dieu ? C'est pourquoi notre modération appelle à votre perfection en vertu, vous qui êtes un grand champion de l'Église et, pour ainsi dire, une garde désignée pour la maison d'Israël (Éz 3,17), afin d'attiser publiquement le zèle divin qui habite le cœur et, tel un flambeau du grand sacerdoce, d'illuminer tous ceux qui s'égarent de la lumière du salut, de les détourner de l'erreur et de les guider vers une piété qui rayonne dans tout l'univers. Premièrement, comme il a été dit, il y a une parole du Seigneur qui illumine plus intensément que tout éclair la procession de l'Esprit venant du Père. Voyant cela, que ceux qui ont blasphémé contre la procession de l'Esprit venant du Fils, même tardivement, cessent de demeurer dans l'erreur et les ténèbres. Éclairés par la lumière de la piété, qu'ils pénètrent, avec les pieux, dans l'enceinte où brille l'éternelle splendeur de l'Orthodoxie, honteux tout particulièrement de leur proche disciple et guide des enseignements célestes, Jean, qui a donné son nom au théologien. Qu'ils l'invoquent comme leur intercesseur, afin d'obtenir le pardon pour s'être rebellés depuis longtemps contre le Maître lui-même et ses disciples les plus érudits.

Car ceux qui enseignent la procession du saint Esprit venant du Père et du Fils auront inévitablement deux principes, et l'unité de puissance dans la Trinité disparaîtra. Car ceux qui parlent ainsi proclameront clairement deux causes, c'est pourquoi le principe unique (et que le blasphème retombe sur les coupables)⁶ sera lui aussi divisé en deux principes. D'autre part, si la procession venant du Père est parfaite, pourquoi une seconde procession est-elle nécessaire, puisque la perfection est déjà manifestée dans l'Esprit venant du Père ?

De quelle procession ? Si imparfaite, qui peut supporter cette absurdité ? Premièrement, celui qui a osé dire cela a attribué l'imperfection à la Trinité parfaite; deuxièmement, il a de nouveau construit l'Esprit, qui confère la perfection, à partir de deux choses imparfaites; en effet, il l'a fait composite, comme procédant de deux causes. Dans ce cas (ô langue intempérante et esprit insensé !), l'Esprit procède imparfaitement des deux.

Ceux qui sont obsédés par de telles calomnies ne manqueront pas d'appeler l'Esprit un petit-fils. S'ils évitent ce mot par crainte des pieux, ils nourrissent néanmoins cette idée dans ce qu'ils affirment. Car si le Fils procède du Père par génération, et l'Esprit du Fils par procession, il occupera la place d'un petit-fils. Et comment ceux qui s'efforcent d'être pieux et chrétiens peuvent-ils supporter cela ? Ou, si cette opinion demeure longtemps inexplorée, ne conduira-t-elle pas à la même destruction que les blasphémateurs ceux qui, ayant reçu de Dieu la sagesse et le don de la réprimande, se taisent ?

Mais toi, le plus saint des saints, montre-leur aussi ceci, ce que leur opinion absurde engendre. Car si l'Esprit procède aussi à la naissance du Fils, et si l'Un naît simultanément et que l'Autre procède de la naissance de l'Un, alors l'Esprit aura tout autant une génération à travers les générations que le Fils, si le Père engendre le Fils, et si l'Esprit procède avec le Fils, qui procède à

travers les générations. Car s'ils attribuent un temps à la naissance du Fils du Père, et un autre à la procession de l'Esprit du Fils — et ils pourraient même inventer une telle chose sous la contrainte —, cela forcera inévitablement l'Esprit à exister après le Fils. Si, toutefois, pressentant le danger, ils abandonnent ce théomachisme évident, ils se contraindront à reconnaître que l'Esprit est engendré. Je les entends attaquer hardiment Paul, le Maître et Enseignant commun, citant le Paul divin pour défendre leur propre hérésie. Car, disent-ils, il a dit : «Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils, qui crie dans vos cœurs : "Abba ! Père !"» (Galates 4,6). Mais ceux qui pensent que cette affirmation confirme leur ignorance doivent savoir qu'en s'appuyant sur ces déclarations pauliniennes, ils s'incriminent plutôt eux-mêmes. Car nous ne les blâmons pas pour ce que Paul prêche, mais nous les accusons de la manière dont ils déforment ses paroles inspirées. Et puisqu'ils portent sans vergogne contre lui ce qu'il n'a jamais dit ni pensé, ils s'attirent eux-mêmes une juste condamnation. Ainsi, cet homme éminent affirme que l'Esprit du Fils a été envoyé par le Père. Répétez les propos de Paul : car Il est l'Esprit du Fils, puisqu'Il n'a jamais été perçu comme étranger à Lui, ni comme contradictoire avec Lui, ni comme légiférant différemment, mais comme Il possède la même essence et la même puissance, ainsi que la même volonté et la même résolution, et de même la même descendance (συννεύσεως) de Celui dont l'Un est engendré et dont l'Autre procède. Paul a parlé de l'«Esprit du Fils» : qu'ils le disent aussi, et personne ne les accusera d'hérésie. Il n'a pas dit : «Provient du Fils», et si quelqu'un le dit, il insulte l'enseignement de Paul et se rend coupable d'hérésie. Si, toutefois, à cause de ce qui est dit de l'«Esprit du Fils», ils imaginent aussi une procession, alors ils affirmeront aussi la procession du Père à partir du Fils — car partout il est question du «Père du Fils». Et de telles personnes, peut-être, établiront de nombreuses sources et causes de l'Esprit : car Il est tout autant appelé l'Esprit de sagesse, de connaissance, de raison, de puissance et d'autres qualités propres à Dieu. Par conséquent, si, parce qu'Il est appelé l'Esprit de [tout] cela, ils exigent qu'Il procède aussi d'eux, on peut voir dans quel abîme d'erreur leur invention présomptueuse les conduit et les précipite (τό σοφόν τῆς ἐπινοίας).

Et encore, il est évident d'une autre manière qu'un autre blasphème découle de leur opinion. Car si l'Esprit procède du Fils, mais ni après sa naissance ni avant — car dans la Sainte Trinité, de telles définitions temporelles sont totalement exclues —, alors, s'il procède à la fois du Père et du Fils, ce qui est produit sera divisé selon les hypostases productrices, et elles auront deux Esprits au lieu d'un, l'un procédant du Père et l'autre du Fils. Car il n'y a rien d'aussi inédit, même parmi ceux qui ont reçu l'existence par génération (τῶν διὰ γενέσεως λαβόντων τὴν ὑπαρξιν)⁷ : on peut voir [des créatures] différentes dans l'hypostase, provenant de la même hypostase. (διάφορα καθ' ὑπόστασιν ἐκ μιάς καὶ τῆς αὐτῆς προϊόντα ὑποστάσεως), mais que la même chose, les hypostases provenaient d'hypostases différentes et n'étaient pas divisées selon les hypostases productrices, [tellement] ni la génération ne le sait, ni qu'il existe quelque chose de supérieur à la génération. Car souvent on peut voir de nombreux enfants formés d'un même ventre, ensemble et séparément, et la même main frapper, écrire, faire le bien et s'élever jusqu'à la Divinité, mais que l'écriture semble être entièrement l'œuvre de la main, de même que celle du pied, ou que la marche soit exactement de la même manière que les deux nommées, ou que la vue soit celle de l'œil et de l'oreille, et ainsi de suite, personne de sensé ne le pensera. Mais comme les parties sont séparées les unes des autres par leur emplacement, ainsi l'action de chacune est divisée selon la nature de l'agent et est séparée du reste. Et en ce qui concerne ceux qui ont une hypostase complètement séparée...

Dès lors, quel autre prétexte reste-t-il à ceux qui préfèrent le blasphème ? Après tout, le Malin est inventif en matière de tromperie, bien que la sagesse et la puissance de la Pierre angulaire, par l'intermédiaire de ses serviteurs, déjouent aisément ses ruses. Mais que leur reste-t-il à blasphémer ? Ils s'appuient sur les paroles du Seigneur, jugeant insatisfaisant de calomnier eux-mêmes le Maître sans accuser également le Législateur calomnié de calomnie. Car, disent-ils, le Sauveur a dit : «Il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera» (Jn 16,14). Mais si nous devons citer cela contre eux comme preuve que l'Esprit prend du Père et procède de lui, et non du Fils, quelle échappatoire trouveraient-ils pour échapper à la condamnation ? Ainsi, en présentant des preuves à l'appui de leur hérésie qui en exposent clairement la folie, ne prouveront-ils pas leur misérable esprit, et leur misérable volonté plus encore ? Quoi de plus clair que cette déclaration du Souverain pour réfuter l'impudence de ceux qui la citent ? Et quoi de plus évident que le saint Esprit procède non du Fils, mais du Père ? Car ce que le Sauveur a dit ailleurs, à savoir que le saint Esprit procède du Père (Jn 15,26), il l'enseigne maintenant dans la déclaration ci-dessus, en disant : «Il recevra de moi.» Car il n'a pas dit «de moi», mais «de mien», c'est-à-dire du Père — à moins qu'ils ne veuillent que d'autres entités que le Père et le saint Esprit soient appelées «Filiales». Alors, qui d'autre soutiendra ceux qui croient que de telles preuves

flagrantes contre eux plaident en leur faveur et confirment leur opinion erronée ? Mais il semble que, ignorant même des dictons les plus connus et incultes même sur le sujet qui les concerne, non seulement ils refusent d'apprendre l'inconnu auprès d'autrui (alors qu'ils auraient dû poser des questions et rechercher activement ceux qui les auraient guidés hors de leur ignorance), mais ils s'érigent aussi en maîtres de leurs propres inventions. Après tout, comment ne pas avoir honte, alors même que le Sauveur a dit : «Il prendra de ce qui est à moi et vous le déclarera», de comprendre «de ce qui est à moi» différemment, mais, déformant ces paroles, d'écrire «de moi» à la place ? Car cela, pensent-ils sans doute, conforte leur argument. Cependant, même si les choses avaient été dites telles quelles, leur calomnie serait toujours nulle et non avenue. Après tout, «prendre» ne signifie pas toujours «aller de l'avant», mais implique parfois une signification tout à fait différente. Car il y a une différence entre ce qu'une hypostase prene et puise dans une autre hypostase, et ce qu'elle procède [d'elle] pour recevoir l'essence et l'existence (τό πρὸς οὐσίωσιν τε καὶ ὑπόστασιν ἐκπορεύεσθαι). De sorte qu'ils n'ont même pas une compréhension correcte du sens des noms eux-mêmes, et s'ils avancent autre chose, cela relève de la même folie, semble être le produit de la même ignorance et plonge dans la même destruction de l'impiété.

Oui, disent-ils, mais le grand Ambroise, Augustin, Jérôme et d'autres de leurs pairs, illustres par leur rang et leur influence, qui ont laissé une grande renommée pour leur vertu et leur rayonnement, ont écrit dans nombre de leurs œuvres que l'Esprit procède du Fils. Il convient donc, par obéissance à leur enseignement, de penser et de parler ainsi, et de ne pas déshonorer les pères en les accusant d'hérésie. On peut d'abord leur répondre par une évidence : si dix ou vingt pères l'ont affirmé, et que des milliers ne l'ont pas fait, qui offense les pères ? Ceux qui réduisent toute leur piété à quelques-uns et les présentent comme contredisant et s'opposant aux conciles œcuméniques et à l'innombrable multitude des pères, ou bien ceux qui ont pour allié un nombre bien plus important ?

Comme vous le dites, quelqu'un offense les pères en niant que l'Esprit procède du Fils – car ils l'ont affirmé. Mais celui qui l'affirme n'offense-t-il pas un nombre bien plus important ? Après tout, ils n'ont jamais souscrit à de telles choses. Mais quiconque contredit leurs paroles insulte les pères. Et n'est-ce pas insulter le Maître commun que de déformer ses paroles et de désigner un autre comme maître de théologie à sa place ? Que dire de cela ? Qui insulte Augustin, Jérôme, Ambroise et leurs compagnons ? Celui qui les oppose au Maître et Enseignant commun en les qualifiant de contradictoires, ou celui qui, sans rien faire de tel, affirme que tous suivent l'enseignement du Maître commun ?

Or, disent-ils, soit ils ont enseigné correctement, et ceux qui les considèrent comme leurs pères doivent adhérer à leur opinion, soit ils ont parlé impieusement, et, avec l'opinion hérétique, ils doivent être rejetés eux-mêmes. Ainsi répondent ceux qui, dans leur impiété, sont encore plus injustes – car ils semblent considérer la perversion de la théologie qu'ils soutiennent comme un simple exploit en matière d'impiété, et estiment leurs efforts incomplets s'ils ne cherchent pas à offenser ceux qu'ils appellent pères par ces recherches ingrates et cette mise au jour de l'indécence, se révélant ainsi comme de véritables disciples de Cham, qui n'ont pas couvert la honte de leur père mais l'ont au contraire ridiculisée avec un visage effronté (cf. Gen 9 22). Mais les disciples de l'Église et ceux qui n'ont pas oublié les enseignements sacrés savent, comme Sem et Japhet, couvrir la honte de leurs pères (cf. Gen 9,23) et, condamnant les imitateurs de Cham, se détournent d'eux.

D'autre part, si ceux que le mot ci-dessus appelle pères ne contredisent en rien le Maître commun, alors nous ne les contredirons pas non plus. Si vous dites qu'ils sont contraires à la parole du Seigneur,

Si vous êtes disciple du Maître, il est de votre devoir de les présenter devant lui et de les condamner à une sentence inexorable pour leur mépris de ses commandements. Mais que dire pour défendre ces hommes bénis ? Après tout, combien de circonstances ont contraint nombre d'entre eux à dire des choses inexacts, par souci d'économie, sous la contrainte de la désobéissance, ou encore par ignorance, comme il est de nature humaine de se tromper ? L'un, peut-être en combattant l'hérésie, l'autre, par condescendance envers la faiblesse de ses auditeurs, l'autre encore, poursuivant un but différent – alors que les circonstances exigeaient un sacrifice d'humilité à bien des égards, pour une cause plus grande –, a dit et fait ce qui nous est interdit. Et, sans citer d'autres, rappelons-nous le merveilleux Paul, le maître de l'univers, la purification, le rasage, l'alimentation au lait plutôt qu'à la nourriture solide des nouveaux initiés à la discipline (cf. Ac 21,23-26; 18,18). Dès lors, quiconque devait recenser l'ensemble des hommes saints y consacrerait une vie entière. Mais si quelqu'un, faisant abstraction de ces discours et de ces actes de la faiblesse des auditeurs, de la concision du langage et des luttes avec les

opposants, présentait et défendait comme dogme ce qui a été dit dans sa forme pure, il verrait les mêmes personnes qui l'ont dit et fait le juger. De plus, si l'assemblée des pères susmentionnés, après avoir été avertie du sujet proposé, s'y est opposée et a fait preuve d'obstination et de désobéissance, et si, après avoir été réprimandés, ils ont persisté dans cette opinion erronée jusqu'à la fin de leurs jours, alors il convient de les rejeter, ainsi que cette opinion. Si toutefois ils se sont exprimés incorrectement ou, pour une raison qui nous est désormais inconnue, se sont écartés de la vérité, mais qu'aucune enquête ne leur a été proposée et que personne ne les a appelés à la connaissance de la vérité, nous les comptons néanmoins parmi les pères, comme s'ils n'avaient rien dit, par souci d'une vie exemplaire, d'une vertu honorable et d'une piété irréprochable, et nous ne suivons pas leurs paroles lorsqu'ils se sont trompés. Ceux qui les contraignent à témoigner contrairement à l'ordonnance du Maître ne leur attribuent le titre de pères que de nom, mais en réalité, ils s'emploient avec diligence à se discréditer en se faisant passer pour des parricides et des adversaires. Nous, cependant, puisque nous constatons que certains de nos saints pères et maîtres se sont écartés de la précision des vrais dogmes, nous n'acceptons pas ces écarts, mais nous les accueillons. De même, si quelqu'un affirme que l'Esprit procède du Père, nous ne le séparons pas du troupeau paternel. Bien que nous comptions Denys d'Alexandrie parmi les saints pères, nous n'acceptons aucunement les déclarations ariennes qu'il a adressées à Sabellius le Libyen, mais les rejetons entièrement. Et parmi les martyrs, le grand Méthode, qui occupa le siège épiscopal de Patara, ainsi qu'Irénée, évêque de Lugdunum, et Papias d'Hiéropolis – l'un couronné de martyrs, tandis que les autres – hommes d'Eglise ayant brillé par leur vie –, nous ne leur refusons nullement leur honneur et leur gloire paternels en ne les suivant pas sur les points où ils ont négligé la vérité et dévié en tenant des propos contraires à l'enseignement général de l'Eglise.

Je n'aurais pas le temps d'énumérer ceux que nous honorons d'un honneur paternel, mais que nous n'imitons pas lorsqu'ils se sont écartés de la vérité. De même, s'il s'avère que certains ont affirmé, contrairement au décret divin qui nous guide tous, que l'Esprit procède du Fils, nous rejetons cette innovation comme une falsification et une distorsion du décret divin. Nous ne condamnons nullement son auteur, d'autant plus qu'il garde le silence, ni présent ni contestataire. Car si l'accusé est absent, que ce soit personnellement ou par l'intermédiaire de ceux qu'il a mandatés pour parler en son nom, nul sensé ne poursuivrait. Et sans accusation, point de condamnation. Si aucune sentence n'est prononcée, quiconque ose insulter une personne qui se trouve en dehors de ces circonstances attire la censure sur lui-même plutôt que sur autrui.

Or, disent-ils, les pères ont affirmé que l'Esprit procède du Fils. Mais ils étaient peu nombreux, et la majorité ne tolérait pas cette affirmation. Un petit nombre de pères se sont exprimés, mais les décrets des saints Conciles rejettent ceux qui ont parlé contre le décret divin. Les pères ont parlé – mais pourquoi hésiter sur le nombre de ceux qui se sont exprimés ? Même si toute la création parlait d'une seule voix, nul, abandonnant les mystères et les enseignements du Créateur, ne se joindrait à une création qui le contredit ni ne se soumettrait aux lois de la création, défiant ainsi les lois du Créateur.

Cherchez-vous des pères pour défendre votre opinion ? Vous avez le Maître lui-même, les décrets des conciles œcuméniques, l'innombrable multitude des pères porteurs de Dieu, dont les évêques romains susmentionnés ont été formés et qui, par les saints enseignements de la foi qu'ils ont exposés, ayant accepté intact le dogme de la consubstantialité de la Trinité, l'ont transmis aux terres d'Occident. Et non seulement le saint Léon Ier, qui a brillé au quatrième concile saint et œcuménique, non seulement celui qui partageait sa piété autant que son nom, mais aussi Hadrien, qui régnait sur le même trône apostolique, comme le montre clairement sa réponse au très saint et bienheureux Tarasius, l'oncle de mon père, croyait passer sous silence ce point, bien qu'il soit évident pour tous, compte tenu de la proximité temporelle, que les ambassadeurs qui, de notre temps, quittèrent la Rome antique à trois reprises, lorsque nous les avons, comme il se doit, interrogés sur la piété, n'ont jamais exprimé ni été convaincus d'avoir des opinions différentes de la piété répandue dans le monde. Au contraire, ils ont proclamé clairement et sans équivoque avec nous que le saint Esprit procède du Père. Or, lorsqu'un concile fut convoqué pour traiter de certaines questions ecclésiastiques, le représentant du pape Jean, qui était parmi les saints, envoyé de là, comme s'il y avait assisté et avait discuté de la piété avec nous, a manifesté par sa voix, ses paroles et sa signature son unanimité avec le Credo, prêché et affirmé par tous les conciles œcuméniques conformément au décret souverain. Tant que la situation demeure ainsi et que l'Eglise romaine reste unanime et en accord avec les quatre autres sièges épiscopaux, pourquoi les imitateurs de Cham n'ont-ils pas honte de dénoncer publiquement la honte de leurs prétendus pères ? Car s'ils recherchent l'autorité patristique, ils devraient se référer aux décrets des conciles, se tourner vers les déclarations des évêques

romains et invoquer la multitude de nos autres saints pères. Ils ne devraient cependant pas ériger certains individus en pères tout en les accablant de calomnies acerbes les accusant de rébellion contre le Maître commun, puis les ériger en modèle et en règle de foi. Ils devraient également comprendre qu'en les dressant contre le Maître, ils insultent bien plus qu'ils n'honorent ceux qu'ils prétendent être leurs pères. Mais même s'ils n'étaient nullement préoccupés par l'insulte faite à leurs pères, ils devaient craindre et se méfier de la malédiction et de la sentence infligées par Dieu à l'instigateur du parricide¹³ et ne surtout pas imiter le maudit, et ne rien révéler, mais plutôt dissimuler, s'ils voyaient quelque chose d'inconvenant chez leurs pères.

Mais qu'il n'y ait ni imitateurs de cet acte, ni coupables de la malédiction, mais que le Christ soit miséricordieux envers ceux emportés par l'audace des parricides (τη τῶν πατραλῶν ὕβρει) et envers ceux qui se sont rebellés contre sa loi et sa parole, et qu'il les conduise humainement hors de leur péché, qu'il se réconcilie avec les moqueurs, et les encourage à lutter pour la correction, et qu'il les reçoive sous la bénédiction de ceux qui ont caché la honte paternelle, et qu'il ne permette à personne d'autre de devenir nourriture et proie pour la bête maléfique, lorsque ton saint chef entre dans la lutte pour leur salut et est victorieux contre l'ennemi commun de [notre] nature, et porte du fruit et apporte à Dieu le salut des perdus, par lequel l'attraction de l'amour divin envers nous soit préservée inextinguible et indestructible, en Christ lui-même, le vrai Dieu. Par l'intercession de notre Souveraine, la Mère de Dieu, des anges divins et de tous les saints, amen.

En guise de bénédiction et de rappel, et en symboles d'affection et d'amour pour le Seigneur, nous avons envoyé des fragments des précieux arbres de vie, placés dans un reliquaire d'or orné d'images.